



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

M.600

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

**MAINTENANCE :
CIRCUITS TÉLÉPHONIQUES INTERNATIONAUX**

**ORGANISATION DES MESURES
PÉRIODIQUES DE MAINTENANCE
SUR LES CIRCUITS**

Recommandation UIT-T M.600

(Extrait du *Livre Bleu*)

NOTES

1 La Recommandation M.600 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule IV.1 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

Recommandation M.600

ORGANISATION DES MESURES PÉRIODIQUES DE MAINTENANCE SUR LES CIRCUITS

L'organisation des mesures périodiques de maintenance sur tous les circuits de type téléphonique devra suivre les exigences générales de la Recommandation M.733.